

Lettre ouverte aux Précéens

Le 23 septembre dernier, j'ai adressé ma lettre de démission des fonctions d'adjoint à la Préfecture et en ai informé la mairie.

Depuis 18 mois, conformément aux engagements pris pendant la campagne, je me suis investi dans une politique de communication large et ambitieuse pour permettre de diffuser le plus d'informations possibles, sur de nombreux supports.

Un des objectifs affichés visait ainsi à aider au maximum notre tissu associatif à communiquer, à se faire connaître, à valoriser le travail réalisé par nos bénévoles. Depuis le début, les colonnes de « Vivre à Précý » ont toujours été ouvertes à tous et à toutes, avec des contributeurs en grand nombre et de tous les horizons.

Un autre point essentiel consistait à diffuser une information la plus pratique possible pour que chacun puisse « vivre agréablement » à Précý.

Malheureusement, depuis quelques semaines, ce choix d'une diffusion la plus ouverte, la plus large, a entraîné des désaccords sur certains contenus rédactionnels.

Un sondage, dont les résultats ont été publiés dans le numéro 11, a pourtant permis de conforter les choix opérés jusque là : les Précéens ont manifesté à cette occasion leur attachement aux dimensions « vie associative » et « environnement ».

A partir du moment où la publication de la lettre devenait source de conflit, où il s'agissait de supprimer telle ou telle information sans ligne claire et objective, l'esprit n'était plus le même et je ne m'estimais plus en capacité d'honorer les engagements pris sur le plan de la communication.

Je n'ai pas pu ainsi finaliser moi-même le numéro 13, faute d'avoir pu maintenir certaines informations qui me paraissaient utiles aux Précéens.

J'ai préféré, plutôt que de subir mois après mois des coups de ciseaux dans les contenus, cesser là mes fonctions et reprendre ma liberté de parole, plutôt que de transiger avec les objectifs initiaux.

Ces divergences sur un sujet sensible témoignent en effet d'un désaccord plus profond sur le rôle et les responsabilités d'un adjoint qui bénéficie d'une délégation. Initialement, l'idée était de confier à chaque adjoint un domaine qu'il gérait en responsabilité, sous le pilotage du maire.

Ce fonctionnement collaboratif évolue à présent vers un autre plus directif, qui me semble différer des engagements initiaux, et qui s'éloigne tout à fait de ma conception du travail en équipe, avec des adjoints responsabilisés.

